

VISIO - Congés pour raisons de santé, accidents et maladies dans la fonction publique : cas pratiques

En Visio-conférence, de 9h00 à 17h00

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Contactez-nous pour réaliser cette formation en INTRA

A distance -

Synchrone

Objectifs

- Fiabiliser les procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires (régime spécial) et des agents contractuels (régime général SS)
- Gérer au mieux les dossiers en fonction de la réglementation et de la situation des agents

Public Visé

Responsables et gestionnaires chargés de la gestion des congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires et agents non titulaires territoriaux

Pré Requis

Avoir suivi le stage « Indisponibilité physique dans la FPT » ou justifier d'une pratique suffisante, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Fiabiliser les procédures applicables aux congés liés à l'indisponibilité physique des fonctionnaires (régime spécial) et des agents contractuels (régime général SS)

Gérer au mieux les dossiers en fonction de la réglementation et de la situation des agents

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposition des cas des participants et partage de leur expérience dans le cadre d'instruction de dossiers
- Questions analysées par le formateur qui propose des solutions adaptées aux attentes de chacun
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la classe virtuelle, à distance

- Chaque jour est séquencé en 4 séquences d'1h30. Pause de 15 à 30 minutes le matin et l'après-midi. Pause méridienne d'une heure.
- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre une salle digitale, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 15 minutes avant le début de la session, pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion.
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.
- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.

Parcours pédagogique

- **Rappels des principes et des fondements juridiques de l'indisponibilité physique**
- **Conseils statutaires et gestion des dossiers en fonction des demandes des participants, adressées au moment de l'inscription**
- **Cas pratiques basés sur les questions et exemples transmis par les stagiaires au moment de leur inscription**

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire expert en statut de la fonction publique

Une journée de cas pratiques sur l'indisponibilité physique des agents territoriaux, à partir des cas suggérés par les stagiaires

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation :** une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Assiduité et Fin de formation

Modalités d'Accessibilité

Merci de nous contacter pour tout besoin d'aménagement

Durée

7.00 Heures
1 Jour

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	660.00
Inter Adhérent (Par personne) :	620.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org